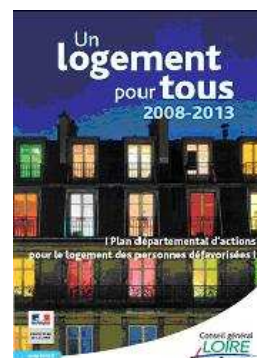


Fonds Logement Unique Commission Logement Unique du FOREZ

11 rue Fernand Léger – 42600 – MONTBRISON
04 77 96 67 81



Eléments d'Analyse - Bilan 2009

~ 15 Juin 2010 ~

Activité globale

Demandes étudiées ...

	Demandes étudiées en CLU						
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CLU du Forez	1289	1270	1330	1445	1117	1128	1291
FLU Loire	8920	8708	8675	9198	7609	7382	8543

Pour 2009, nombre de dossiers irrecevables : 51 → Activité globale de la CLU : 1342 dossiers traités par l'équipe CLU soit 1291 *dossiers instruits* + 51 *dossiers Irrecevables*.

- Progression des demandes sur le Forez depuis 2007 : **+14 % entre 2009/2008**, contre +1 % entre 2008/2007
- Pour la Loire, hausse de **16 % entre 2009/2008**, contre - 3 % entre 2008/2007
- Modification du **RUC de 900 € à 970 €** qui entraîne une rupture dans les comparaisons avec les années précédentes.
- **35 Commissions Logement Unique sur le Forez** ont traité en moyenne **37** dossiers.

Dépenses réalisées ...

	Sommes accordées						
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CLU du Forez	228 K€	278 K€	280 K€	278 K€	252K€	258 K€	314 K€
FLU Loire	1 544 K€	1 823 K€	1 800 K €	1 911 K€	1 776 k€	1772 K€	2 066 K€

Pour 2009,

→ la part de sommes engagées sur 2009 :

- sur le Forez : **+ 20 % par rapport à 2008** (+ 4 % entre 2008/2007)
- pour la Loire : + 17 % par rapport à 2008 (- 5 % entre 2008/2007)

→ rapport entre les prêts (79 000 €) et les subventions (1 987 000 €) : 4 % / 96 %

→ Bilan des prêts et impayés 2009 : 38 Prêts actifs sur cette période, mais 5 ruptures de contrat,

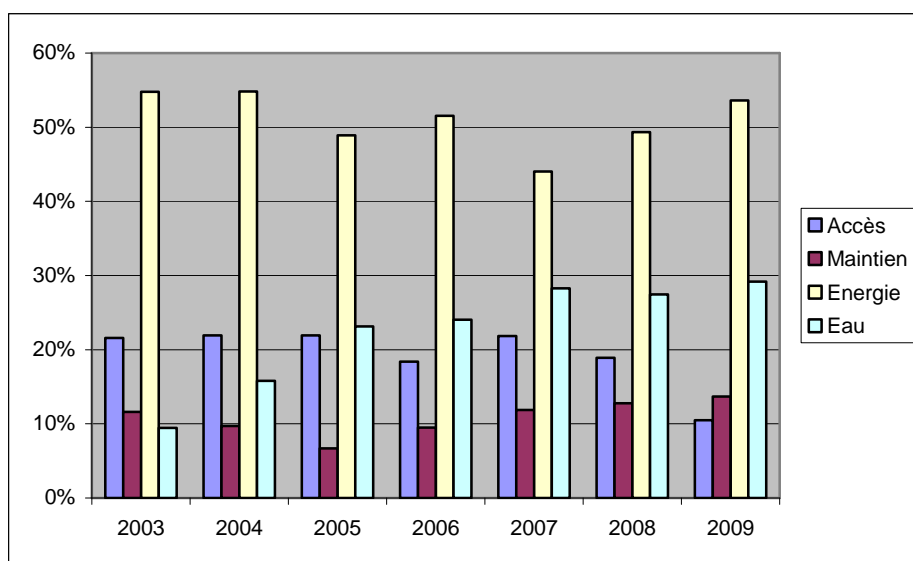
→ 13,16 % de rupture sur la totalité des prêts (et référence au 20,59 % de la Loire)

	Rapport entre les demandes et celles ayant fait l'objet d'une aide						
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CLU du Forez	68 %	73 %	74 %	76 %	83 %	83 %	79 %
FLU Loire	63%	67%	71%	72%	75%	78%	79 %

- Avec **307 € par dossier**, l'aide moyenne a progressé de 22 % par rapport à 2008. L'augmentation était déjà de 4 % entre 2007 et 2008.
- Aide moyenne Loire : **305 €**
- **En terme de ménages, 81 %** ont été aidés par la CLU du Forez (Loire : 82 %)
- les sommes demandées étaient globalement plus importantes pour **des familles plus précarisées**
- ainsi, **68 % de nouveaux ménages non connus du FLU en 2008 ont déposé une demande en 2009 – pour la Loire : 69 %**
- **Récurrence de situations de chômage s'inscrivant dans un parcours alternant formation - emploi court – chômage avant l'emploi durable** pas assurément à temps plein. Ce phénomène touche aussi le Forez.

Les différentes aides accordées

Evolution du nombre d'aides en fonction du type de fonds sollicités



En France sur 2009, la dépense moyenne des ménages pour leur résidence principale s'élève à 9 500 € / an, après 9 400 € en 2008. Les dépenses courantes de logement (loyers, énergie, charges locatives, les travaux d'entretien courant, taxes) continuent à peser de plus en plus dans le budget des ménages : **ils consacrent 21,6 % de leur revenu disponible brut à ces dépenses**. Face au retournement conjoncturel observé en 2008 et à la remontée du chômage qui en a résulté, **le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a ralenti en 2009**.

- **Poste Energie reste le plus sollicité** + 4 points / 2008. Le plafond de l'aide en subvention est de 400 € (avant 2009, 305 €). A la faveur de la baisse des produits pétroliers, le prix du fioul domestique qui avait augmenté de 29 % en 2008 a reculé de 31 % en 2009. Le prix du gaz a suivi la même tendance mais de façon moins marquée (+ 9,9 % en 2008, puis – 2,9 %). Malgré cela, ces deux énergies utilisées majoritairement comme mode de chauffage, impactent fortement les dépenses de logement des ménages. En 2008 et 2009, la météo moins clémente qu'en 2007 a induit une progression des consommations d'énergie dédiées au chauffage.

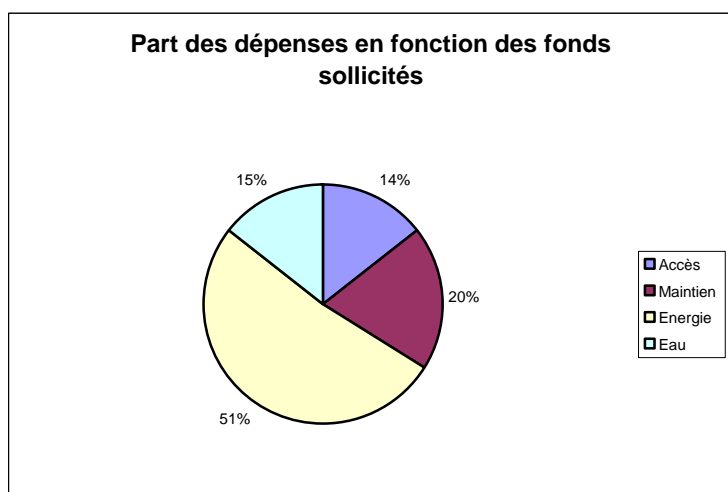
- **L'Eau** : deuxième poste : + 2 points / 2008 même si les aides apportées sont d'un montant moindre.
- **Les aides maintien restent relativement constantes**, seulement + 1 point / 2008 **et les aides accès en baisse** depuis 2008 ont encore perdu 8 points.

De manière générale, les dépenses de loyers, qui représentent les trois quarts des dépenses courantes ont ralenti en 2009 pour la quatrième année consécutive (+ 3,4 % après + 3,7 % en 2008 et + 4,9 % en 2007). Ce mouvement résulte de la poursuite de la décélération des prix du secteur libre : les hausses opérées au moment du changement de locataires sont de plus en plus faibles, voire inexistantes. En revanche, hausse plus rapide des loyers du secteur HLM que ceux du secteur libre, pour la deuxième année consécutive (+ 3 % en 2009)

- Locapass et Dépôt de Garantie à 1 mois en 2009 : encore moins de demandes de FLU accès cette année

(source statistique : Commissariat Général au Développement durable – mars 2010)

Part des dépenses en fonction du fonds sollicités.



- Energie = la moitié des dépenses du FLU est pour l'énergie sur le Forez
- la commission est intervenue davantage mais avec des montants d'aide diminués

Les aides moyennes accordées en 2009.

	Accès	Impayés locatifs	Eau	Energie
CLU du Forez	397 €	396 €	140 €	266 €
FLU Loire	367 €	384 €	143 €	272 €

- Peu d'écart entre le Forez et la moyenne du Département
- Nombre élevé d'aides pour l'eau mais avec des montants plus faibles que pour le maintien dans le logement qui est de 20 %

L'accompagnement social lié au logement.

	2007		2008		2009	
	Cat. I à IV	Cat. V	Cat. I à IV	Cat. V	Cat. I à IV	Cat. V
ADSEA	23	7	30	1	26	5

Les mesures ont été conduites par l'ADSEA jusqu'en fin 2009.

Les nouveautés du Règlement Intérieur du FLU

En 2009, - **Habitations légères : 20 demandes pour 12 familles** (9 gérés par VAGO et 2 terrains privés). Le total demandé était de 2 633 € → 8 familles ont été aidées soit 8 accords pour l'énergie et/ou 5 accords pour l'eau, soit un total de 1 723 €.

- **23 décisions d'accord de principe** en vue d'un accès sur 28 demandes
 - **33 décisions de procédures allégées** → 6 738 € d'aides financières accordées,
 - **55 dossiers** avec un RUC entre **900 € et 970 €** euros étudiés, → 10 092 € d'aides financières accordées.
- Depuis 01/2009, le nouveau règlement intérieur du FLU a revalorisé **le RUC de 900 € à 970 €** ⇒ **55 demandes pour le Forez (310 pour la Loire) et 27 décisions (187 pour la Loire).**
 - **11 demandes ont été adressées directement par les ménages.**
 - travail de partenariat avec Loire Forez et VAGO gestionnaire des aires d'accueil en lien avec le Service social Départemental

Les publics aidés

Nombre de ménages aidés

En 2009, - **933 ménages aidés** dont 27 ménages ayant un RUC > 900 euros

- Le Forez représente 24 % de la population de la Loire
- Les demandes et les aides représentent chacune 15 % de la population forézienne
- 15 % de ménages ont saisi la CLU pour des demandes multiples pour plusieurs fonds du FLU

Les caractéristiques des ménages aides.

Situation Familiale en 2009	St-Etienne	Gier-Pilat	Ondaine	Forez	Roanne	Loire
Famille monoparentale	1 271	458	335	437	481	2982
Personne isolée	1 181	380	224	387	524	2696
Couple avec enfant(s)	880	420	311	386	379	2376
Couple sans enfant	195	80	45	81	88	489

- La part des familles monoparentales (34 %) diminue depuis 2006, celle des personnes isolées et des couples avec enfants (30 % chacune) est en nette progression

- Pour la Loire, le poids des familles monoparentales (34 %) décroît depuis 2006, celle des personnes isolées et des couples avec enfants (30 % chacune).

	Moyenne des ressources (RUC) des demandeurs						
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CLU du Forez	484 €	482 €	496 €	497 €	514 €	528 €	543 €
FLU Loire	468 €	458 €	463 €	466 €	481 €	499 €	516 €

- **94 % des demandes se situent sous le seuil de pauvreté** : stabilité par rapport aux années précédentes
- Sur le Forez, il est noté une précarisation plus marquée des ménages :
 - 50 % des demandes ont des RUC compris entre 300 et 600 €, 34 % entre 600 et 900 €.
 - 55 % des accords sont pour des RUC compris entre 300 et 600 €, 29 % entre 600 et 900 €.

2009	St-Etienne	Gier-Pilat	Ondaine	Forez	Roanne	Loire
RMI – API – RSA Et autres mesures en faveur de l'emploi	32 %	30 %	27 %	19 %	27 %	25 %
Chômage indemnisé	15 %	19 %	17 %	18 %	20 %	17 %
Revenu d'activité	16 %	21 %	24 %	24 %	28 %	19 %
Prestations familiales	9 %	8 %	13 %	11 %	9 %	13 %
Invalidité/AAH/PCH	11 %	10 %	9 %	9 %	8 %	13 %
Retraite	6 %	6 %	4 %	7 %	5 %	6 %
Autres revenus	8 %	2 %	3 %	10 %	0 %	7 %
Non renseignés	3 %	3 %	3 %	2 %	3 %	0 %

- Les ménages foréziens bénéficiaires de minimas sociaux représentent au total 57 %, valeur relative sans tenir compte des 12 % (autres revenus et non renseignés)
- Les ménages avec un revenu d'activité ont perdu 3 points par rapport à 2008
- Le poids des retraités reste stable pour le Forez

Les motifs de la demande.

66 % des demandeurs ont des difficultés financières :

- 27 % sur l'ensemble des demandes sont liées à des revenus faibles
- 25 % ont des difficultés financières ponctuelles
- 14 % ont des problèmes de gestion budgétaire

9 % possèdent un logement trop onéreux par rapport à leurs ressources.

Les services instructeurs

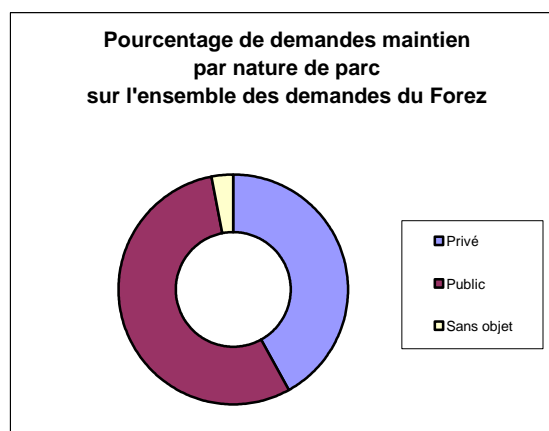
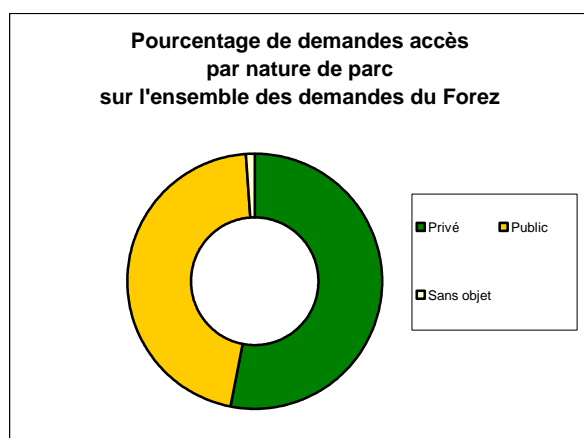
Une prédominance des services sociaux.

Services instructeur 2009	St-Etienne	Gier-Pilat	Ondaine	Forez	Roanne
Service social départemental	62 %	65 %	74 %	88 %	80 %
Mairies / CCAS	11 %	12 %	16 %	1%	8 %
Service social CAF	3 %	11 %	2 %	2%	4 %
Ss-total services sociaux	76 %	88 %	92 %	91 %	92 %
Association dont foyers	17 %	10 %	6 %	5 %	6%
Directe	2 %	0 %	0 %	2%	1%
Autres	1 %	0 %	2 %	2 %	1 %

- 91 % des demandes sont adressées par un travailleur social
- le service social départemental instruit la plupart des demandes

Les bailleurs concernés (FLU accès & dettes locatives)

Un parc public très largement concerné par les demandes FLU.



Sur le Forez, les demandes d'accès au logement comme les demandes de maintien dans les lieux sont partagées entre le secteur public et le secteur privé. En effet, sur ce secteur, le parc locatif privé est très représenté. Le parc public poursuit son développement dans de nouvelles opérations afin de répondre à la demande des ménages foréziens.

L'équipe CLU

Commission logement unique du Forez

CONSEILLER TECHNIQUE DU FOREZ Irène BERNARD	Techniciens : Agnès FOMBONNE ☎ 04 77 96 67 82	Techniciens : Béatrice BERNE ☎ 04 77 96 67 83	Secrétariat : Marie Emile CHAZAL ☎ 04 77 96 67 81
--	--	--	--

Le FLU 2009

Par Agglomérations et Communautés de Communes

Unité Territoriale	Communes	Nb de demandes	Nb de ménages demandeurs distincts	Montant Demandé	Nb de décisions	Nb de ménages aidés distincts	Montant accordé
Loire-Forez	BARD	1	1	400,00 €	1	1	400,00 €
	BOISSET LES MONTROND	3	3	714,71 €	2	2	411,13 €
	BOISSET ST PRIEST	1	1	150,58 €	1	1	150,58 €
	BONSON	36	31	13 628,94 €	27	24	5 211,42 €
	CHALAIN LE COMTAL	5	4	1 740,78 €	4	4	1 124,00 €
	CHALMAZEL	3	3	772,00 €	3	3	772,00 €
	CHAMBLES	1	1	329,50 €	1	1	160,00 €
	CHAMPDIEU	10	10	3 528,90 €	8	8	2 017,46 €
	CHATELNEUF	2	1	987,73 €	2	1	966,87 €
	CHAZELLES SUR LAVIEU	2	2	431,39 €	2	2	431,39 €
	CRANTILLEUX	2	2	797,60 €	1	1	200,00 €
	ECOTAY L'OLME	3	3	1 113,34 €	2	2	513,34 €
	LEZIGNEUX	2	2	516,41 €	2	2	455,28 €
	L'HOPITAL LE GRAND	3	3	1 707,18 €	2	2	1 107,18 €
	MAGNEUX HAUTE RIVE	2	2	445,58 €	2	2	445,58 €
	MARGERIE CHANTAGRET	2	2	858,60 €	1	1	300,00 €
	MONTBRISON	215	192	76 525,76 €	180	165	48 954,52 €
	MORNAND	4	4	1 461,51	4	4	1 158,88
	PERIGNEUX	7	6	2 687,49 €	6	5	2 254,89 €
	PRALONG	6	5	3 232,14 €	4	3	2 105,97 €
	PRECIEUX	4	3	1 405,27 €	3	2	971,71 €
	SAUVAIN	1	1	168,00 €	1	1	110,00 €
	SAVIGNEUX	21	17	8 954,36 €	16	15	5 902,81 €
	ST BONNET LE COURREAU	7	6	3 797,00 €	7	6	2 486,00 €
	ST CYPRIEN	11	8	5 182,63 €	8	7	2 143,71 €
	ST GEORGES EN COUZAN	2	2	550,00 €	1	1	200,00 €
	ST GEORGES HAUTE VILLE	3	3	1 439,14 €	2	2	560,00 €
	ST JUST EN BAS	3	2	1 145,95 €	1	1	440,95 €
	ST JUST ST RAMBERT	78	70	27 683,53 €	53	50	15 923,64 €
	ST MARCELLIN EN FOREZ	36	32	13 751,18 €	32	29	8 714,80 €
ST ROMAIN LE PUY	22	21	8 086,82 €	19	19	6 525,81 €	
ST THOMAS LA GARDE	1	1	303,90 €				
SURY LE COMTAL	89	79	39 523,39 €	64	61	22 914,59 €	
VEAUCHETTE	3	3	824,38 €	3	3	824,38 €	
VERRIERES EN FOREZ	2	2	2 094,31 €	2	2	1 050,00 €	
Total	593	528	226 940,00 €	467	433	137 908,89 €	
Montagnes du Haut Forez	LA CHAMBA	1	1	300,00 €	1	1	300,00 €
	LA VALLA SUR ROCHEFORT	2	1	731,00 €	2	1	526,00 €
	NOIRETABLE	21	18	8 076,10 €	20	18	5 368,88 €
	ST JEAN LA VÊTRE	3	1	980,71 €	3	1	980,71 €
	ST JULIEN LA VÊTRE	2	2	405,00 €	1	1	200,00 €
	ST THURIN	3	2	666,12 €	3	2	666,12 €
Total	32	25	11 158,93 €	30	24	8 041,71 €	
Pays d'Astrée	ARTHUN	2	2	347,67 €	2	2	347,67 €
	BOEN	45	37	23 927,60 €	39	33	14 010,79 €
	BUSSY ALBIEUX	6	6	3 210,02 €	5	5	1 757,83 €
	CEZAY	2	2	576,83 €	2	2	391,53 €
	DEBATS RIVIERE D'ORPRA	1	1	400,00 €	1	1	400,00 €
	LEIGNEUX	4	4	2 330,92 €	3	3	730,92 €
	L'HOPITAL SOUS ROCHEFORT	2	2	3 174,37 €	1	1	1 020,00 €
	MARCILLY LE CHATEL	8	8	2 587,10 €	7	7	2 099,10 €
	MARCOUX	1	1	400,00 €	1	1	300,00 €
	MONTVERDUN	5	4	2 078,14 €	5	4	2 070,30 €
	SAIL SOUS COUZAN	20	17	9 675,99 €	16	14	5 560,85 €
	STE AGATHE LA BOUTERESSE	10	9	4 326,76 €	7	7	1 692,93 €
	STE FOY ST SULPICE	4	4	1 985,27 €	4	4	1 098,33 €
	ST ETIENNE LE MOLARD	4	4	921,21 €	4	4	782,47 €
	ST LAURENT ROCHEFORT	2	2	517,72 €	2	2	545,50 €
	ST SIXTE	4	4	1 279,48 €	2	2	670,00 €
TRELINS	8	8	5 589,30 €	5	5	3 004,30 €	
Total	128	115	63 328,38 €	106	97	36 482,52 €	

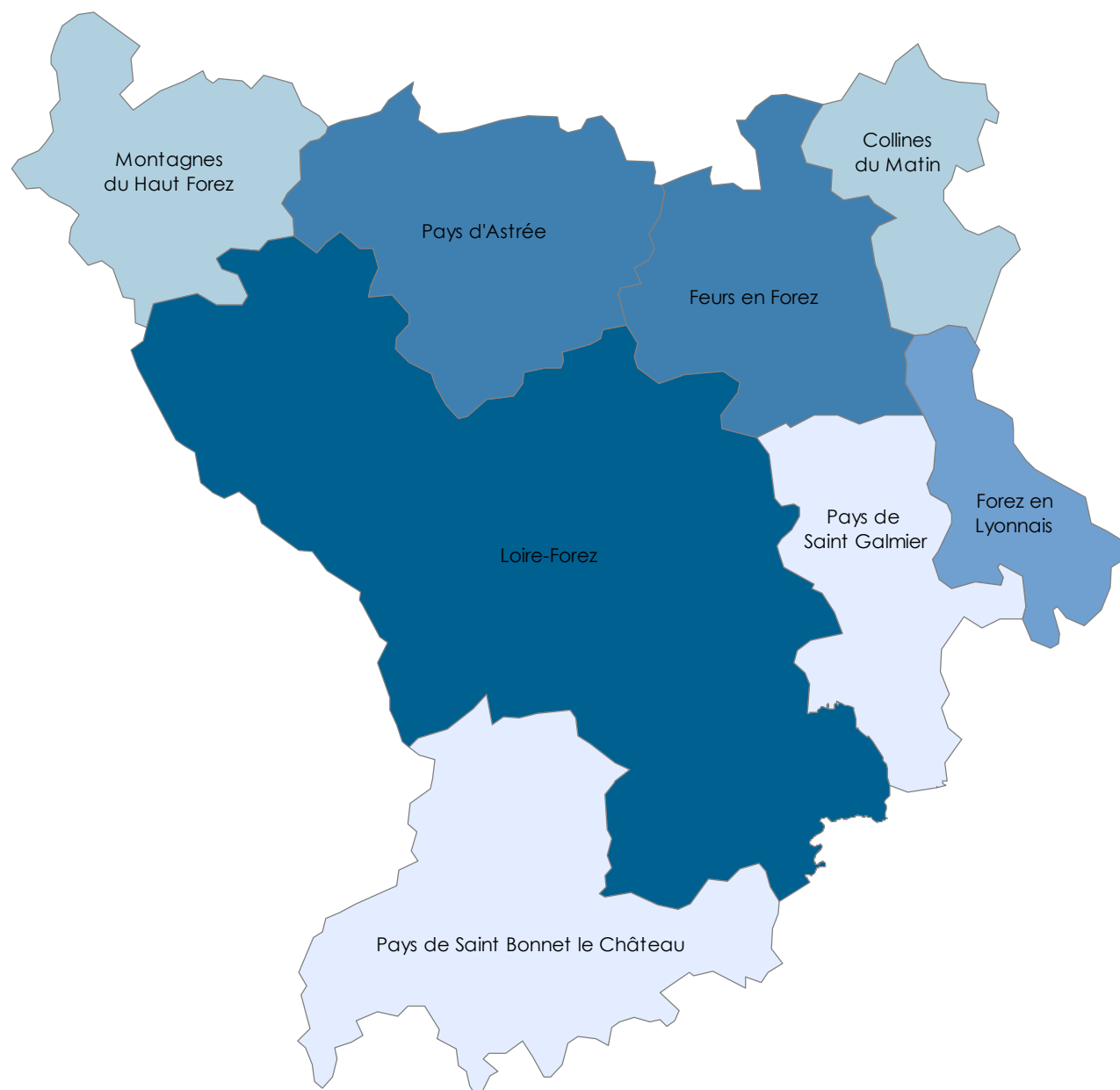
Le FLU 2009

Par Agglomérations et Communautés de Communes (suite)


Unité Territoriale	Communes	Nb de demandes	Nb de ménages demandeurs distincts	Montant Demandé	Nb de décisions	Nb de ménages aidés distincts	Montant accordé
Pays de Saint-Galmier	ANDREZIEUX BOUTHEON	103	88	46 939,16 €	82	72	25 776,27 €
	AVEZIEUX	3	3	1 436,71 €	3	3	1 128,91 €
	BELLEGARDE EN FOREZ	5	5	2 666,12 €	4	4	1 877,81 €
	CHAMBOEUF	4	3	1 113,06 €	3	2	713,06 €
	CUZIEU	10	9	3 163,74 €	7	7	1 611,70 €
	LA FOUILLOUSE	15	13	7 338,11 €	12	11	4 102,90 €
	MONTROND LES BAINS	31	28	14 520,42 €	23	21	7 843,61 €
	ST ANDRE LE PUY	8	8	3 711,05 €	7	7	2 974,96 €
	ST BONNET LES OULES	1	1	305,00 €	1	1	400,00 €
	ST GALMIER	13	10	3 841,91 €	11	8	2 420,65 €
	VEAUCHE	29	25	18 253,01 €	20	18	6 188,97 €
	Total	222	193	103 288,29 €	173	154	55 038,84 €
Pays de St Bonnet le Château	ABOEN	6	5	3 248,73 €	5	5	1 718,93 €
	APINAC	4	3	1 465,71 €	2	2	600,00 €
	CHENERELLES	2	2	1 050,00 €	2	2	654,96 €
	ESTIVAREILLES	6	6	1 740,46 €	4	4	1 495,12 €
	LURIECQ	12	10	5 307,02 €	11	9	3 380,32 €
	MAROLS	3	3	1 487,09 €	2	2	550,00 €
	MERLE LEIGNEC	1	1	1 200,00 €	1	1	800,00 €
	ROZIER CÔTES D'AUREC	2	1	400,00 €	2	1	400,00 €
	SOLEYMIEUX	3	3	976,51 €	2	2	635,13 €
	ST BONNET LE CHATEAU	18	18	7 329,49 €	13	13	4 246,59 €
	ST JEAN SOLEYMIEUX	2	2	722,86 €	2	2	722,86 €
	ST MAURICE EN GOURGOIS	5	5	2 271,72 €	5	5	1 334,00 €
	ST NIZIER DE FORNAS	3	3	1 744,41 €	1	1	200,00 €
	USSON EN FOREZ	14	14	6 427,63 €	12	12	4 241,54 €
	Total	81	76	35 371,63 €	64	61	20 979,45 €
Pays d'Urfé	CHAMPOLY	4	3	1 112,81 €	2	2	522,81 €
	CHAUSSETERRE	2	2	1 200,00 €	2	2	1 200,00 €
	CHERIER	4	4	1 193,55 €	2	2	721,62 €
	CREMEAUX	1	1	400,00 €	1	1	400,00 €
	JURE	5	4	2 769,21 €	2	2	1 161,79 €
	LA TUILIERE	2	2	800,00 €	2	2	800,00 €
	ST JUST EN CHEVALET	10	8	5 208,50 €	6	4	2 436,56 €
	ST MARCEL D'URFE	1	1	400,00 €	1	1	400,00 €
	ST PRIEST LA PRUGNE	3	3	1 060,38 €	2	2	660,38 €
	ST ROMAIN D'URFE	2	2	837,37 €	1	1	383,65 €
		Total	34	30	14 981,82 €	21	19
Total général		1337	1192	586 083 €	1046	961	328 256 €
Total général Loire		8543	7427	3 412 848,15 €	6778	6092	2 065 918,89 €

Cartographie

Arrondissement de Montbrison en 2009 : Répartition des demandes par EPCI



Légende:

 EPCI

Nombre de demandes en 2009 par EPCI

-  Plus de 500
-  de 100 à 500
-  de 50 à 100
-  de 25 à 50
-  Moins de 25

Département de la Loire en 2009 : Répartition des demandes et des aides par CLU

